

***** FRANCOIS SAINT-OUEN: *L'avenir fédéraliste de l'Europe II. Du Traité de Maastricht à celui de Lisbonne - Sur les traces de Dusan Sidjanski.* Groupe De Boeck - Éditions Bruylant (4 Fond Jean-Pâques, B-1348 Louvain-la-Neuve. Tél.: (32-10) 482511 - fax: 482693 - Courriel: commande@deboekservices.be - Internet: www.bruylant.be). Collection « Centre Européen de la Culture ». 2011, 333 p., 45 €. ISBN 978-2-8027-3088-0.**

Cet ouvrage aurait pu porter deux signatures puisqu'il prolonge *L'avenir fédéraliste de l'Europe* que Dusan Sidjanski avait publié en 1992 avant de le réactualiser dans une version anglaise (*The Federal Future of Europe*) en 2000. Toutefois, celui qui est aujourd'hui un proche conseiller du président Barroso a préféré, vu l'importance et la cohérence du travail accompli par son ancien élève à l'Institut européen de l'Université de Genève, que la seule signature de celui-ci y figure. Et pour bien manifester l'estime qu'il porte à celui qui, tout comme lui, fut un proche du penseur Denis de Rougemont, le fondateur du Département de science politique de la même Université a pris la peine d'écrire à la fois une préface et une postface où il remet des points sur le i de fédéralisme (lequel « *ne s'efforce pas de détruire l'État mais se donne pour but d'en faire un échelon dans la fédération* », étant en outre à la fois « *un esprit et une méthode avant d'être un système organisateur de nos sociétés* ») et envisage l'avenir à la lumière des potentialités du Traité de Lisbonne et, dans le contexte de crise que nous connaissons, des potentialités offertes par ce que Denis de Rougemont appelait la... « *pédagogie des catastrophes* ».

Dans ces pages, François Saint-Ouen analyse le rôle de l'approche fédérative dans l'environnement actuel et apporte des éclairages nouveaux sur certains aspects fondamentaux de cette doctrine politique dont certains ont été jusqu'à vouloir proscrire le nom, alors qu'elle n'est jamais, selon lui, que « *la théorie et la mise en pratique des libertés organisées* ». Sans aucunement verser dans le militantisme, il commence par rappeler ce qu'est le fédéralisme à travers les exemples des États-Unis, de l'Allemagne et de la Suisse. Il montre aussi que le fédéralisme institutionnel qui était cher aux pères fondateurs des États-Unis et à Altiero Spinelli, outre qu'il se décline de manière différente, n'est pas le seul: il décrit utilement les ambitions carrément sociétales qui se retrouvent dans l'école dite « *personnaliste* » ou « *intégrale* », laquelle pourrait faire son miel, d'après lui, des réseaux citoyens virtuels désormais permis par la Toile. Puisque « *le fédéralisme est essentiellement un respect du réel et se nourrit de pragmatisme* », l'auteur le jauge ensuite à la lumière de la dislocation de l'ex-Yougoslavie et de l'avenir du Kosovo, ainsi que de la manière dont sont relevés les défis environnementaux et énergétiques. Dans les chapitres qui suivent, il analyse méthodiquement les innovations et les insuffisances des Traités d'Amsterdam et de Nice, ainsi que celles de la (pseudo-)Constitution avortée. Par la suite, il met en relief le rôle essentiel que peut jouer, dans une perspective fédéraliste, la Commission du fait de son potentiel en termes de *leadership* et de « *moteur de l'intégration* », avant d'envisager de manière prospective tant la Politique étrangère et de sécurité que les nouveaux élargissements potentiels.

Les trois derniers chapitres sont ceux qui sont les plus en phase avec les crispations et interrogations du moment. François Saint-Ouen y confirme, par exemple, que le fédéralisme ne peut fonctionner de manière efficace « *sans la présence d'un noyau fédérateur formel ou informel* », ce qui lui permet de souligner que « *Europe à deux vitesses, à géométrie variable, à la carte, Europe flexible, cercles concentriques, noyau dur, etc.* » ne sont pas des concepts interchangeables, certains d'entre eux étant même dangereux. Il propose ensuite de revivifier le « *pacte* » qui « *est étymologiquement l'essence du fédéralisme* », proposant notamment de « *réduire l'anomalie du fédéralisme à l'envers* » (l'Union se perd dans des méandres techniques et abandonne la sphère de la « *haute politique* », ce qui ne contribue pas pour rien à l'incompréhension des citoyens) et, à cette fin, d'amener la Commission à déléguer ses prérogatives réglementaires et administratives à des agences extérieures. Il invite aussi à

s'attaquer au « *talon d'Achille* » de la construction européenne qu'est la nécessité de l'unanimité pour changer de traité. Son idée la plus novatrice procède de cette conviction qui a été partagée par Monnet, de Rougemont et, plus près de nous, Bronislaw Geremek: « *Il n'y aura pas de véritable Europe sans Européens* », ce qui pose selon lui la question du rôle de l'éducation, de la formation et de la promotion du civisme dans la construction européenne. Les propositions qu'il formule pour corriger le tir en la matière sont de bon sens et confirment qu'un esprit fédéraliste « *se nourrit de pragmatisme* », ce qui n'est pas le cas des esprits souverainistes qui, pourtant, ne cessent de se gargariser de ce terme. Cherchez l'erreur !

Michel Theys

Agence Europe : <http://www.agenceurope.com/FR/index.html>